

En marge du dossier qui a vu la condamnation de Pasqua, un juge enquête sur des détournements de fonds via d'anciens d'Elf.



Entre les rodomontades de Charles Pasqua sur le trafic d'armes ^[1] avec l'Angola et les cris d'orgueil blessé de Dominique de Villepin dans l'affaire Clearstream ^[2], un juge de Genève enquête sur un Angolagate bis. Ou comment les plus haut dignitaires de Luanda ont utilisé les services des anciens d'Elf-Aquitaine pour détourner des dizaines de millions de dollars.

Le quotidien Le Temps fut le premier à lever un coin du voile ^[3] sur cette affaire. Depuis décembre 2008, un juge d'instruction du tribunal de Genève, Yves Aeschlimann, est parti à la chasse aux transactions financières pour reconstituer un vrai système de détournement de fonds au bénéfice de la présidence angolaise.

Les nouveaux circuits de la corruption

En 2003, alors que l'enquête française a porté un coup à la filière de trafic d'armes Falcone-Gaydamak, le pouvoir angolais décide de changer ses filières de corruption. Elisio de Figueiredo, l'homme lige du président Dos Santos, part s'installer en Asie, à Singapour, tandis que l'intermédiaire français Pierre Falcone pose ses valises à Pékin ^[4].

Le banquier François Rouge, propriétaire de la Banque de patrimoine privée (BPP), récupère une bonne partie de la gestion des fonds occultes angolais : une somme estimée « entre 400 et 500 millions de dollars » par un fin connaisseur des circuits pétroliers. Le trésor lui a été confié par Jack Sigolet, un ancien d'Elf devenu conseiller de la République angolaise.

Tout fonctionne parfaitement jusqu'en 2007, quand François Rouge est incarcéré aux

Baumettes, accroché par un juge marseillais dans l'affaire du cercle Concorde. A sa sortie de prison, Rouge a perdu la gestion des fonds angolais, récupérés par un trio :

1. Jack Sigolet, ancien bras droit d'André Tarallo, le Monsieur Afrique d'Elf et grand spécialiste des préfinancements pétroliers, présenté comme le « conseiller » de la République d'Angola ;
2. Nicolas Junod, avocat suisse, qui s'occupe aussi de montages financiers exotiques, pour le compte du Congo-Brazzaville, le « chef d'orchestre des montages financiers » ;
3. Riccardo Mortara, expert financier et pilote d'avion, qui fut pendant des années le pilote personnel d'Alfred Sirven, l'éminence grise de Loïk le Floch-Prigent, ex-PDG d'Elf, le « factotum ».

Dès les débuts de l'enquête, ce dernier a accepté de négocier une transaction avec le juge genevois après une semaine au frais derrière les barreaux. Jugement : une légère peine de prison avec sursis, 240 jours-amende ^[5] (soit le condamné paie, soit il effectue sa peine de prison) et 45 millions de dollars rapatriés en guise de « confiscation ». Le sort des deux autres suspects n'a pas encore été tranché, ils sont poursuivis pour « blanchiment aggravé ».

75% des commissions pour le Président

En fait, c'est en perquisitionnant les bureaux de Sextius, société de François Rouge ^[6], et d'Adfin, celle de Jack Sigolet, que les magistrats suisses sont tombés sur ce « nouveau » réseau. Jack Sigolet, qui a fourni les préfinancements pour le pétrole angolais pendant des années, a placé le trésor des commissions dans la banque de Rouge sans vraiment savoir à qui appartenait ces fonds... Elf ? Les Angolais ? Et si oui, lesquels ?

Jack Sigolet et sa société Crossoil Trading travaillent depuis longtemps pour la Sonangol, la société nationale exploitant le pétrole off-shore angolais. Le principe est simple : il achète 30 000 barils/jour avec une décote de 3 à 4 dollars par baril, du pétrole brut immédiatement revendu au prix du marché. Bénéfice : entre 90 000 et 120 000 dollars/jour. De quoi alimenter quelques comptes exotiques...

A force d'éplucher la comptabilité et les archives des sociétés, le juge Aeschlimann a pu remonter ^[7] la trace d'une société offshore titulaire d'un compte en banque au nom de China Dynamic Development à Hong-Kong, qui a vu défiler 116 millions de dollars entre 2006 et 2008. De l'argent qui a servi à régler des achats de bijoux, pour six millions de francs suisses, via la société Sonnig de Mortara, offerts à des dignitaires de Luanda.

Riccardo Mortara, décrit comme le « garçon de course » de l'équipe, a multiplié les ouvertures de comptes bancaires à Jersey, au Portugal, au Liban et à Hong-Kong. Comme le précise Le Temps, la clef de répartition des commissions est la suivante, selon la Chambre d'accusation genevoise :

« 75% des fonds répartis semblaient concerner le président angolais, 15% l'un de ses ministres et d'autres intermédiaires. »

Les derniers 5% ont terminé dans les caisses de Crossoil, la société de Sigolet.

Le parquet de Genève et les avocats d'accord pour étouffer l'affaire

Alors que l'instruction est déjà très avancée, elle est devenue un scandale majeur, à cause d'une note retrouvée au cours de l'une des perquisitions. Cette note, signée de l'avocat français Claude Richard, lui aussi un ancien d'Elf, mettait en évidence de supposés liens unissant le procureur général de Genève, Daniel Zapelli, aux avocats des suspects ^[8].

L'accusation ? Une collusion entre l'accusation et la défense pour obtenir le dessaisissement du

juge genevois au profit de l'échelon fédéral. Une manière comme une autre d'étouffer cette belle affaire. Or, lundi 9 novembre, la Chambre d'accusation du tribunal a rendu une décision très sévère pour Zapelli, estimant que le procureur général était allé aux limites de ses prérogatives. Un désaveu en bonne et due forme.

Au Palais de Justice de Genève, l'ambiance est devenue glaciale entre les « fossoyeurs » de dossiers, soutiens du procureur général et les « nettoyeurs de cols blancs », ses opposants. Jack Sigolet et Nicolas Junod sont, pour l'instant, muets comme des carpes. Mais désormais, ils devraient avoir accès au dossier pénal. Ce qui les rendra peut-être plus loquace.

Angolagate, Pasqua souffle le show mais pas l'effroi ^[1]

Angolagate : le roman français du trafic d'armes ^[9]

Tous nos articles sur l'Angola ^[10]

L'article du Temps : Daniel Zapelli renvoyé aux limites de son pouvoir ^[8]

URL source: <http://www.rue89.com/2009/11/15/en-suisse-lautre-angolagate-des-anciens-delf-125898>

Links:

[1] <http://www.rue89.com/2009/11/12/angolagate-pasqua-souffle-le-show-mais-pas-leffroi-125781>

[2] <http://www.rue89.com/2009/10/29/villepin-part-a-lassaut-de-sarkozy-sans-divisions-ou-presque-123778>

[3] [http://www.letemps.ch/Page/Uuid/a6d2e2a0-e1ab-11dd-b87c-](http://www.letemps.ch/Page/Uuid/a6d2e2a0-e1ab-11dd-b87c-1c3ffea55dc/Razzia_judiciaire_à_Genève_sur_la_piste_de_100_millions_de_dollars)

[1c3ffea55dc/Razzia_judiciaire_à_Genève_sur_la_piste_de_100_millions_de_dollars](http://www.letemps.ch/Page/Uuid/a6d2e2a0-e1ab-11dd-b87c-1c3ffea55dc/Razzia_judiciaire_à_Genève_sur_la_piste_de_100_millions_de_dollars)

[4] <http://www.lepoint.fr/actualites-politique/2008-10-06/exclusif-angolagate-l-autre-vie-de-pierre-falcone/917/0/279032>

[5] <http://fr.wikipedia.org/wiki/Jour-amende>

[6] <http://www.rue89.com/2007/12/30/cercle-concorde-du-poker-et-beaucoup-de-mauvais-coups>

[7] http://www.letemps.ch/Page/Uuid/9e3662de-ce40-11de-9427-6b8d19b6fac7/Les_aveux_détaillés_dun_financier

[8] [http://www.letemps.ch/Page/Uuid/9e668414-ce40-11de-9427-](http://www.letemps.ch/Page/Uuid/9e668414-ce40-11de-9427-6b8d19b6fac7/Daniel_Zappelli_renvoyé_aux_limites_de_son_pouvoir)

[6b8d19b6fac7/Daniel_Zappelli_renvoyé_aux_limites_de_son_pouvoir](http://www.letemps.ch/Page/Uuid/9e668414-ce40-11de-9427-6b8d19b6fac7/Daniel_Zappelli_renvoyé_aux_limites_de_son_pouvoir)

[9] <http://www.rue89.com/2008/10/05/angolagate-le-roman-francais-du-traffic-darmes>

[10] <http://www.rue89.com/tag/angola>